

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 75-1176/PCG portant désignation du Ministre chargé de l'Intérim des Ministères des Travaux Publics, des Transports et du Tourisme de l'Enseignement de la Jeunesse et des sports.

n° 75-1176/PCG

Ministère
PRÉSIDENCE DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Date de publication
16 juin 1975

Numéro JO
n° 13 du 10/07/1975

Date du numéro
10 juillet 1975

TEXTE INTÉGRAL

M. Ali Aref Bourhan, Président du Conseil de Gouvernement, ministre du Port et des Régies Industrielles, est chargé, à compter du 16 juin 1975, de l'intérim des Ministères : — des Travaux Publics, des Transports et du Tourisme pendant l'absence de M. Mohamed Djama Elabé, en mission. — de l'Enseignement, de la Jeunesse et des Sports pendant l'absence de M. Omar Mohamed Kamil, en mission.